

Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaison

Déclaration du groupe de l'Artisanat

De nombreux secteurs et entreprises sont fortement fragilisés par la crise sanitaire, malgré les aides apportées pour en réduire les effets.

Dans ce contexte, le Plan de relance vise à renouer avec la compétitivité, en modernisant et en décarbonant notre appareil productif par l'investissement sur l'innovation, les énergies nouvelles, le numérique, la formation, tout en restaurant notre souveraineté économique.

Tout l'enjeu de la reprise de l'économie réside dans les investissements qui seront réalisés. Or, l'incertitude liée à l'issue de la crise sanitaire, la consommation globalement atone, ou encore la perspective des échéances de cotisations sociales et des premiers remboursements des PGE, sont autant de signaux défavorables à une relance de l'investissement des entreprises.

L'Avis identifie des leviers susceptibles de stimuler les investissements nécessaires pour l'avenir.

Il appelle tout d'abord à planifier sur le long terme l'engagement de l'Etat dans son soutien aux investissements.

Il recommande également de canaliser une partie de l'épargne vers les entreprises, avec des instruments bancaires ou financiers adaptés. Nous souscrivons pleinement à cette proposition qui nous semble plus appropriée que des « prêts participatifs » pour renforcer les fonds propres des TPE-PME.

L'Avis souligne par ailleurs le rôle que peuvent tenir les réseaux consulaires pour à la fois recenser les projets stratégiques d'un territoire, mais aussi pour croiser les emplois en reconversion avec les besoins en main d'œuvre. Nous partageons cette analyse, même si une coordination avec les représentants des branches professionnelles et les acteurs locaux du service public de l'emploi et de la formation, nous semble indispensable.

L'Avis fait un focus sur deux filières importantes pour l'avenir : l'hydrogène vert et l'immobilier pris dans toutes ses dimensions. L'une et l'autre offrent en effet des perspectives considérables face à l'urgence climatique.

Nous reviendrons sur la filière immobilière.

De nombreuses problématiques, de l'accès au logement à son efficacité énergétique, font l'objet de politiques publiques et d'investissements massifs. Elles peinent toutefois à répondre pleinement aux objectifs.

Sur la rénovation énergétique, des résultats trop lents sont constatés. Cela pose la question du calibrage des aides accordées aux ménages, mais aussi la question de leur stabilité et de leur simplicité.

Nous approuvons donc la proposition d'accroître largement l'accompagnement financier des ménages, au regard du coût réel des travaux, en permettant également un séquençage des travaux en cas de rénovation globale.

Une extension des aides aux travaux d'adaptation des logements face à l'enjeu du maintien à domicile des personnes âgées, nous semble également devoir s'imposer.

Bien sûr, tous ces travaux accompagnés doivent être réalisés par des entreprises qualifiées et agréées ; de plus, la lutte contre les éco-délinquants doit être poursuivie sans relâche.

S'agissant du logement neuf, la question des normes est un sujet crucial, sur lequel des études d'impact complètes font trop souvent défaut. Ainsi, les professionnels du secteur ont déploré les difficultés diverses liées aux exigences de la récente RE2020.

Nous rejoignons donc l'Avis lorsqu'il souligne que les normes sont trop nombreuses, instables et parfois contreproductives et qu'une remise à plat serait souhaitable. La concertation avec tous les professionnels concernés sera, à cet égard, indispensable.

Le groupe de l'Artisanat a voté favorablement cet avis.